

Acceptions du terme *islam* dans les dictionnaires français

par Roland LAFFITTE

L'étymologie de l'arabe *islām* a été abordée dans la *LETTRE DE SELEFA* n° 2¹. Le présent article étudie la manière dont les dictionnaires français ont désigné la religion de Mohammed et la gamme d'acceptions donnée au français *islam*. Il recoupe en partie une étude faite pour les *Actes* du colloque consacré à *L'Islam dans les dictionnaires français du XVII^e au XXI^e siècle*, tenu à Paris le samedi 13 décembre 2015, et intitulé « *Islam : acceptions et étymologie – étude critique des dictionnaires français des XVII^e-XXI^e siècles* », dont la publication est prévue aux Presses universitaires de Rouen.

Il est commun de désigner une religion par le nom du personnage à laquelle elle est liée. Ainsi celle du Christ était nommée en français médiéval par des formes dérivées du latin *christianismus*. On pouvait s'attendre à ce qu'il en fut de même pour la religion de Mohammed² qui fut d'abord nommée *mahomerie* / *mahumerie*³, terme formé sur le nom contemporain du Prophète, savoir *Ma(h)om* / *Ma(h)um*. Quand ce dernier fut remplacé par *Mahumet* puis *Mahomet*⁴, la religion fut désignée par *mahumétisme* puis *mahométisme*.

Le terme *islam* rend obsolètes les anciennes désignations de la religion de Mohammed

Le terme *islam* n'est introduit dans la langue française qu'en 1697. C'est avec la *Bibliothèque orientale* de Barthélemy d'Herbelot, où l'on peut lire : « *ESLA'M*, l'Islamisme ou le Musulmanisme. Car l'on prononce aussi *Islam*. Les Musulmans ou Mahometans appellent

¹ Voir LAFFITTE, Roland « À propos du terme اسلام *islām*, recherche sur les sens liés à la racine Š/SLM dans les langues sémitiques », reprise des matériaux fournis lors de la communication sur ce thème faite à la séance SELEFA du 10 mai 2012, voir http://www.selefa.asso.fr/files_pdf/AcLettre_02_D3_ISLAM.pdf.

² *Mohammed* est, en langue française, une transcription de l'arabe *Muḥammad* – littéralement « Comblé de louanges » –, forme qui rend compte en particulier de la prononciation en vigueur dans les pays du Maghreb. Elle est bien préférable à *Mahomet*, qui charrie de multiples connotations dépréciatives, voir à ce sujet MASSON, Michel, « À propos de la forme du nom Mahomet », *Bulletin de la SELEFA* n° 2 (1^{er} semestre 2003), 1-8.

³ Notez que *mahumerie* / *mahomerie* est, au sens premier, dit pour « mosquée », cf. Godefroy (1881), La Curne de Sainte-Palaye (1882), Tobler-Lommatzsch (1956), s.v., Wartburg (1966), *Orientalia*, s.v. « Mahomet ».

⁴ Les deux formes *Mahum* et *Mahummet* coexistent dans la *Chanson de Roland* : la première aux vers 921, 1906 et, avec la variante *Mahume*, au vers 3641, la seconde aux vers 8, 868, 1616 et 2590, voir l'édition de Léon Gautier, Tours : Alfred & Fils, 1884. On rencontre *Mahommet* chez JOINVILLE, Jehan, *Histoire de Saint Louis*, Paris : Impr. Royale, 1766, *passim*, et *Mahomet* chez NANGIS, Guillaume (de), *Annales* du règne de S^t Louis, dans le même ouvrage, *passim*. C'est cette dernière forme qui entre dans le Dictionnaire avec Dupuy & Nicot, Nicot, Cotgrave et Moréri. D'Herbelot la sanctionne à l'entrée « MOHAMMED ».

ainsi leur Religion »⁵. Deux remarques sont ici nécessaires. La première est que « ESLA'M » est la transcription selon les usages de l'époque de l'arabe *islām*, trouvé par d'Herbelot dans la grande encyclopédie ottomane de Mustafa b. Abdallah Katip Çelebi, alias Ḥāḡḡī Ḥalīfa, le *Kaṣf al-zunūn 'an asāmī l-kutūb wa-l-funūn* ou « Dévoilement des noms des livres et des arts », écrite cinquante ans plus tôt. La seconde est qu'*islam* / *eslam* est posé comme terme secondaire par rapport à *islamisme*, mot destiné à une belle postérité, et à *musulmanisme*, terme qui connaîtra un succès bien moindre que le précédent. Créé à partir du mot *musulman*, entré dès le XIV^e siècle dans la langue française⁶, il ne trouve en effet qu'une place mineure dans la littérature du XVIII^e siècle. Quand même repris par les dictionnaires de cette époque en commençant par le *Trévoux* de 1721, il restera à l'état de trace dans ceux du siècle, et cela suivant jusqu'au *Nouveau Larousse illustré* (1898-1906)⁷.

Musulmanisme mourra donc avant les termes habituels par lesquels on désigne la religion de Mohammed quand d'Herbelot l'introduit. Le plus répandu est alors *mahométisme*. Formé sur *Mahomet*, il est attesté dès la fin du XVI^e siècle⁸. Il n'est pas encore relevé chez Nicot, qui note pourtant *mahometiste* en 1573⁹ et 1606, et n'a l'honneur du Dictionnaire qu'avec le *Trévoux* de 1721 – peut-être du fait de son utilisation habituelle par Pierre Bayle¹⁰ –, relayé par l'*Encyclopédie* de Diderot et la livraison du *Richelet* de 1759. L'Académie française le fera figurer régulièrement de sa 4^{ème} édition (1762) à sa 8^{ème} (1932). Il est présent dans tous les dictionnaires du XIX^e siècle, grands et petits, concurremment avec *islam* et *islamisme*, auxquels il cède progressivement du terrain, puis dans ceux du XX^e siècle où il est encore parfois mentionné, mais désormais comme terme inusité, à partir des années 1960.

Mentionnons une variante furtive de *mahométisme*, à savoir *mahométanisme*. Semblant formé en français sur l'adjectif *mahométan*, il est en réalité un emprunt fait à la langue allemande par Abraham de Wicquefort¹¹. Le mot n'atteint le Dictionnaire qu'avec Émile Littré, qui l'illustre avec cette référence : « Le dogme de la prédestination absolue, et de la fatalité qui semble aujourd'hui dominer le mahométanisme, VOLT. *Mœurs*, 7 ». En fait, la bonne vingtaine d'éditions qui ont pu être consultées ne donnent pas *mahométanisme*, mais *mahométisme*. On relève pourtant une occurrence de ce terme chez Alfred qui écrit dans son poème *Mamouna* : « C'est le point capital du mahométanisme / De mettre le bonheur dans la

⁵ HERBELOT DE MOLAINVILLE, Barthélemy (d'), *Bibliothèque orientale ou Dictionnaire universel contenant généralement Tout ce qui concerne la connoissance des Peuples de l'Orient*, éditée par Antoine Galland, Paris : Compagnie des Libraires, 1697, 325. Une nouvelle entrée sera ajoutée dans les éditions ultérieures, à savoir : « ISLAM. L'islamisme, c'est-à-dire le Musulmanisme ou le Mahométisme. Ce mot se prend pour la Religion & pour le pays des Mahométans », voir Maastricht : J. E. Dufour & Ph. Roux 1776, 464 ; La Haye : J. Neaulme & N. van Daalen, 4 vol., 1777-1783, II, 340 ; Paris : Moutard, 6 vol., 1781-1783, II, 381.

⁶ On trouve « Moussolmans » chez DARDEL, Jean, *Chroniques d'Armenye*, av. 1384, puis « Musulmans » chez GEUFFROY, Antoine, *Estat de la court du grand Turc* de Antoine Geuffroy, Paris : Chestien Wechel, 1542, e r°, et « Musulman », *ibid.*, hij r°, ce qui est d'ailleurs relevé par ARWEILLER, Raymond, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, éd. Marx Pfister, Tübingen : Max Niemeyer, 1999, 411, mais ignoré du TLF.

⁷ Le mot passe comme un météore à l'Académie : introduit seulement dans sa 6^{ème} édition (1847), il ne figure déjà plus dans la suivante (1878).

⁸ On peut lire que le pays voisin de Fès est une des « terres sujettes aux plus grands Hermites de tout la Mahometisme » chez THÉVET, Adrien, *Cosmographie universelle*, 2 vol. ; Paris : Guillaume Chaudiere, 1575, I, 34, et *passim*. Cette occurrence précède de loin celles relevées dans le *Grand Robert* et le TLF, lesquels le signalent chez Agrippa d'Aubigné en 1626.

⁹ On lit « Mahometiste » chez GEUFFROY, 1542, *op. cit.*, hij r°.

¹⁰ Voir l'entrée « MAHOMET » dans BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, 11^{ème} édition en 16 vol., Paris : Desoer, X, *passim*.

¹¹ OLEARIUS, Adam, *Relation du voyage en Moscovie, Tartarie et de Perse*, 2 vol., Paris : Jean Dupuis, 1666, II, 399 et 558.

stupidité. / Que n'en est-il ainsi dans le christianisme ! »¹². Il n'est pas aisé de trouver l'origine du terme. Peut-être ne s'agit-il après tout que de l'ajout d'une syllabe pour les besoins de l'alexandrin. Quoi qu'il est soit, Émile Littré signale déjà *mahométanisme* comme inusité, suivi en cela par Pierre Larousse. Aussi peut-on comprendre que cette forme n'ait pas été admise à l'Académie.

La gamme des acceptions du terme *islam*

Revenons à d'Herbelot. Il n'entend pas seulement par *islamisme* et *musulmanisme* la « religion de Mohammed ». Il traduit aussi par ces mots l'arabe *bilād al-islām*, littéralement « le pays de l'islam », ajoutant : « de même que nous appelons la *Chrétienté*, tout ce qui est habité & possédé par les Chrétiens ». S'il retreint donc le terme *islam* à la religion, il étend *islamisme* aux pays où l'islam est professé. Ces nouveautés de langage sont dédaignées par les éditions du XVIII^e de Richelet, mais signalées, avec référence à leur auteur, dans le *Trévoux*, cependant que la 2^{ème} édition du *Furetière* (1727), reprend bien *islamisme* mais ignore *islam*. L'*Encyclopédie* fait pour sa part d'*islamisme* un synonyme strict d'*islam*, défini comme « religion musulmane », avec renvoi à « MAHOMÉTISME », tandis que l'Académie adopte, dans sa 4^{ème} édition (1762), *islamisme* en résumant la position du *Trévoux*, mais en ignorant encore *islam*, qui devra attendre pour être reconnu la 7^{ème} édition (1878).

Pour ce qui concerne le XIX^e siècle, Boiste prend dès le départ le parti de l'*Encyclopédie*, mais vient sur la position du *Trévoux* en 1823. Dans ses livraisons de 1820 et 1828, Laveaux ignore *islam* et résume pour *islamisme* l'article du *Trévoux*¹³. Quant à Landais, il colle d'abord à Laveaux (éd. 1834), avant d'introduire *islam* (3^{ème} éd. : 1836), et le suit dans sa définition.

Louis-Nicholas Bescherelle donne lui aussi *islam* pour « religion », du moins lorsqu'il introduit ce mot en 1874, et *islamisme* comme symétrique de « chrétienté ». De son côté, Maurice Lachâtre entend *islam* et *islamisme* seulement pour « la religion » de Mohammed, avec renvoi à « MAHOMÉTISME » qui, d'une autre plume, donne un long développement à ce terme, et c'est seulement dans l'édition de 1898-1907 qu'est apporté ce complément : « L'ensemble des pays où règne cette religion, dans le même sens que chrétienté par rapport aux pays chrétiens »¹⁴. On retrouve encore le même couple sémantique dans les différentes éditions des dictionnaires de François Raymond (1832), Prosper Poitevin (1851 à 1876), Claude-Marie Gattel (1857) ou Louis Dochez (1860)¹⁵.

Pierre Larousse inverse l'ordre des acceptions traditionnelles : il réserve *islamisme* à « la religion » et entend *islam* comme « la religion des mahométans » ET « l'ensemble des peuples musulmans ». Émile Littré choisit une troisième voie en donnant pour les deux termes en même temps « la religion » et « l'ensemble des pays », rompant ainsi avec les oscillations manifestées dans les dictionnaires qui le précèdent et stabilise le pendule au milieu du jeu. Il

¹² MUSSET, Alfred (de), « Manouna, conte oriental » (1833), dans *Poésies complètes*, Paris : Charpentier, 1841, 283.

¹³ À l'exemple de l'Académie, quelques autres dictionnaires du XIX^e siècle négligent le terme *islam*. Ils se contentent, à l'entrée « ISLAMISME », de renvoyer à « MAHOMÉTISME » : ainsi De Wailly, Sauger-Préneuf & Détournel, Nodier et Dupiney de Vorepierre. Poitevin ne l'introduit que dans l'édition 1856-1860.

¹⁴ Curieusement, figure dans cette édition à côté de l'entrée « ISLAM ou ISLAMISME », une seconde entrée, « ISLAMISME », qui livre ceci : « nom que l'on donne particulièrement au mahométisme lorsqu'on le considère comme une religion qui conseille la résignation absolue à la volonté de Dieu ».

¹⁵ En revanche, Armand Colin (1900), limite les termes *islam* et *islamisme* à leur acception religieuse, avec renvoi à « MAHOMÉTISME ». Quant à Antoine Thomas, Adolphe Hatzfeld et Arsène Darmesteter, ils snobent ces deux termes, tout comme *mahométanisme* dans leurs éditions successives, de 1890 à 1925.

donne en cela le ton puisqu'il sera suivi dans toutes éditions suivantes du *Larousse* et le *Dictionnaire de l'Académie* en 1932-1935 (8^{ème} édition).

Pierre Larousse innove par rapport à d'H« pays » musulmans. C'est le résultat de l'évolution des idées de *nation*, de *peuple* et de *pays* au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, qui a déjà produit un changement de la définition de *chrétienté* : encore compris au XVIII^e siècle et notamment dans l'édition de l'Académie de 1798, comme « pays », il est employé pour « toutes les nations chrétiennes, tous les pays où domine la religion chrétienne » à partir de l'édition de 1832-1835. On suit cette inclinaison dans les années 1860-1870 où Émile Littré l'entend comme « les peuples, les pays chrétiens », et Pierre Larousse l'« ensemble des pays ou des peuples chrétiens ». Ce n'est pourtant pas la même chose : si *pays* est une notion territoriale, *peuple* s'applique à un groupe humain à la définition assez floue, qu'il peut s'entendre au sens ethnique, territorial, comme population d'un pays donné, ou comme communauté politique, linguistique ou culturelle, etc. Dans le *Larousse* de 1928-1933, Paul Augé revient à l'*islam* comme « ensemble de pays », suivi par les éditions successives du *Larousse*, tandis que c'est l'« ensemble de peuples », qui a la faveur de Paul Robert (1959), et des dictionnaires édités par les éditions éponymes.

Il y a plus important : quand, dans les années 1830, le mot *civilisation* commence à être employé au pluriel et à comprendre ainsi de « grands ensembles culturels, on parle de « civilisation islamique ». Désormais *islam* et *islamisme* vont assumer un troisième sens. C'est le *Larousse* de Paul Augé de 1928-1933 qui ouvre la voie en donnant pour *islam* : « religion et civilisation des Musulmans. | Ensemble des pays qui pratiquent cette religion et cette civilisation ». Les éditions ultérieures du *Larousse* lui emboîtent le pas, ainsi qu'à partir de 1959, celles de la maison Robert, et dès 1980, celle de Hachette¹⁶.

Différenciation des termes *Islam* et *Islamisme*

Il faut attendre la fin des années 1970 pour que l'Université et les médias opèrent une distinction définitive entre *islam* et *islamisme*, en conséquence de l'intérêt angoissé porté en Europe pour deux événements : d'abord, les progrès sur la scène publique des Frères musulmans égyptiens concomitants à l'affaiblissement du nationalisme arabe, ensuite le coup de tonnerre de la Révolution islamique portant au pouvoir en 1979 l'imam Khomeiny en Iran¹⁷.

Il y eut toutefois un précédent à cette appellation, à savoir le mot *panislamisme*. Apparue dans la littérature des années 1880 pour désigner un « système religieux et politique » dans le Monde islamique, il traduit l'arabe l'expression *al-ittiḥād al-islāmī*, « l'union islamique », idée avancée conjointement par le réformateur islamique Ḡamāl al-Dīn al-Afḡānī ainsi que, de façon variable selon l'époque, la Porte Ottomane. Le *panislamisme* fut en tout cas ressenti comme un redoutable danger par la Grande-Bretagne, la France et la Russie, ce qui lui conférait une charge fortement péjorative. Régulièrement mentionné dans les livraisons successives du *Larousse mensuel illustré* (1907- 1922), le mot conquiert le droit à posséder son entrée particulière dans le *Larousse universel* de 1923, et il fut consacré dans Le *Larousse du XX^e siècle* (1928-1933), au moment même où la notion disparaissait de l'actualité politique.

À la fin des années 1970, le terme *islamisme* se spécialise donc dans la désignation des mouvements plaçant la lutte politique sous un drapeau religieux, avec le couple corollaire

¹⁶ L'extension de sens à « civilisation » n'est pas entérinée par les éditions Quillet.

¹⁷ Exemples : SAIRIGNÉ, Guillemette (de), *L'Islamisme*, Paris : Seghers, 1977 ; ÉTIENNE, Bruno, *L'Islamisme radical*, Paris : Hachette, 1988, et, titre éloquent : ASHMAWY, Muhammad Saïd (al-), *L'islamisme contre l'islam*, traduit de l'arabe par Richard Jacquemont, Paris : la Découverte, 1989.

islamique / islamiste, cessant par-là d'être utilisé comme synonyme d'*islam*. C'est ainsi que le *Grand Larousse Universel* donne en 1983 ce mot pour « un synonyme vieilli de Islām », et le définit comme un « mouvement politico-religieux en faveur de l'islamisation du droit, des institutions et du gouvernement »¹⁸.

***Islam*, avec ou sans majuscule**

Alors que nous avons deux mots pour l'univers culturel chrétien, *christianisme* pour la religion et *chrétienneté* pour les sociétés qui s'en prévalent, le fait de n'avoir, pour l'univers islamique, qu'un seul terme, *islam* – laissons de côté son jumeau synonyme *islamisme* –, a semblé insatisfaisant aux linguistes. Le *Grand Larousse Encyclopédique* (1960-1964) témoigne de l'habitude prise dans la littérature et la presse d'écrire *islam* avec un /i/ minuscule pour « la religion des musulmans » mais *Islam* avec un /I/ majuscule pour dire « l'ensemble des pays qui professent cette religion, et la civilisation qui les caractérise ». La même règle est appliquée dans le *Quillet* (éd. 1961), le *Hachette* en 1980 et *Le Grand Robert* (éd. 1989). Elle est désormais devenue la norme.

Une telle discrimination est propre à la langue française. L'arabe, qui ne connaît pas l'usage des majuscules, n'est pas concerné, l'allemand pas davantage, lui qui orne d'une majuscule tous les substantifs. De son côté, l'anglais affecte religions et courants de pensée comme peuples d'une majuscule. Cela était d'ailleurs la règle dans les dictionnaires français au XVIII^e siècle : en témoigne encore l'édition de l'Académie de 1798. Quant aux langues latines, l'italien et l'espagnol, au rebours de la pratique de nos voisins d'outre-Manche, tous ces noms sont dotés d'une initiale minuscule. Les règles suivies par nos voisins sont probablement trop simples pour la langue française qui honore peuples, pays et civilisations d'une majuscule, tandis que les religions sont pénalisées d'une minuscule. Car en conséquence des charges des Lumières et de la Révolution contre l'Église l'emploi d'une majuscule traduit bien une valorisation : la Nation est élevée au pinacle aux dépens de la Religion. Cela entraîne, de façon inattendue et perverse, que les écoles de pensée, que l'on entend pourtant valoriser elles aussi aux dépens des religions, perdent également la majuscule, sauf en raison d'une intention particulière. Dès le début du XIX^e siècle, tous les dictionnaires, à commencer par ceux de Boiste et de Laveaux, entérinent cet usage par ailleurs confirmé par la 5^{ème} édition de celui de l'Académie (en 1832-1835).¹⁹

Autre effet imprévu : selon l'orthographe canonique, *chrétienneté* s'écrit avec minuscule, mais *Islam* comme « ensemble de pays ou peuples » avec majuscule. On peut imaginer qu'un chrétien ou un athée, fiers de leur identité religieuse ou philosophique, voire un simple partisan de la laïcité, soient troublés par cette règle bizarre qui fait involontairement deux poids deux mesures entre sociétés et civilisations, et comble d'ironie, élève l'islamique au dépend des autres.

¹⁸ Cela à juste titre. Les Frères musulmans – *al-Iḥwān al-muslimiyyūn* – se disent eux-mêmes, en créant le mot : *islāmiyyūn*, dont, par un développement propre à la langue française, *islamistes* est le correspondant exact.

¹⁹ Le changement est particulièrement net avec la famille de Wailly : tandis que François écrit *Chrétien* (subst. et adj.) et *Chrétienneté* dans le *Dictionnaire portatif* de Richelet qu'il a pris en charge en 1774 et qui se continue jusqu'en 1818, on lit *chrétien* (subst. et adj.) et *chrétienneté* dans le *Nouveau vocabulaire français* qu'il publie avec son fils Étienne-Augustin en 1801. Et il en est ainsi pour toutes les religions et écoles de pensée.

Ouvrages consultés :

* Dictionnaires de langue française, dictionnaires encyclopédiques & encyclopédiques :

Ancien et moyen français : Godefroy (1881), De la Curne de Sainte-Palaye (1882), Tobler-Lommatzsch (1956).

XVI^e-XVII^e siècles : Estienne (éd. 1543, 1549), Nicot (éd. 1573, 1606), Cotgrave (1611), Monet (1636), Oudin (éd. 1840, 1856), Richelet (éd. 1680, 1692), Moréri (éd. 1683), Furetière (éd. 1690), Académie française (éd. 1694), Huguet (1925-1967).

XVIII^e siècle : Richelet (éd. 1706, 1732, 1752, 1759), Trévoux (éd. 1721, 1742, 1771), Furetière (éd. 1727), Académie française (éd. 1740, 1762, *Compl.* 1786, 1798), Moréri (éd. 1759), *Encyclopédie* de Diderot (1752) ; ainsi que : Richelet (*Dic. Portatif*, éd. 1761, 1780, 1790, 1797), Gattel (*Dic. portatif*, éd. 1797).

XIX^e siècle (1^{ère} moitié) : De Wailly (éd. 1801, 1806, 1818, 1827, 1842, 1855), Boiste (éd. 1803, 1823), Boiste / Nodier (éd. 1835, 1851), Laveaux (éd. 1820, 1828), Landais (éd. 1834, 1836, 1839, 1843, 1846, 1852), Académie française (éd. 1835, *Compl.* 1847) ; ainsi que : Richelet (*Dic. portatif*, éd. 1802, 1811), Gattel (*Dic. portatif*, éd. 1813), Nodier (éd. 1832, 1835), Raymond (éd. 1832, 1836), Chenu (éd. 1833), Noël & Chapsal (éd. 1836, 1832, 1839, 1860), Poitevin (éd. 1836), Sauger-Préneuf & Détournel (1839).

XIX^e siècle (2^{ème} moitié) : Bescherelle (éd. 1851, 1856), Bescherelle & Pons (éd. 1864, 1874), Poitevin (éd. 1851, 1856-1860, 1869) ; Lachâtre (éd. 1855-1857, 1965-1870), Guérin (1884-1892), Littré (éd. 1873-1874, 1882), Larousse (*GDU-XIX^e* : 1866-1877), Académie française (éd. 1878), *Encyclopédie* de Berthelot (1885-1902) ; ainsi que : Dupiney de Vorepierre (éd. 1858, 1860, 1864, 1876), Gattel (1857), Dochez (1860).

XX^e siècle (1^{ère} moitié) : Lachâtre (éd. 1898-1907), Larousse (*NLI* : 1898-1906 ; *PL* : 1906 ; *LMI* : 1907-1922 ; *LU* : 1923 ; *GLE*, 1928-1933), Colin (1900), Grimblot (1902), Guérin & Bovier-Lapierre (éd. 1902), *Encyclopédie* de Liolée (1912), Académie française (éd. 1934-1935), Quillet (éd. 1937-1849).

XX^e siècle (2^{ème} moitié) : Larousse (*GLE* : 1960-1975 ; *GLLF* : 1971-1978 ; *GEDL* : 1974-2005 ; *PLC* : 1980 ; *GLU* : éd. 1989-1992, 1997 ; *PLI* : 1997), Quillet (éd. 1950, 1961, 1968, 1977-1986), Hachette (éd. 1980), Robert (1951-1964), *Trésor de la Langue française* (éd. 1971-1994), Robert / Rey (*Grand Robert* : éd. 1989 ; *PR* : 1970, 1999).

XXI^e siècle : *Nouveau Littré* (éd. 2004), Larousse (*PLI* : éd. 2005, 2010, 2016 ; *GLI* : éd. 2016), Hachette (éd. 2016), Académie française (éd. 1992-2011), *Trésor de la Langue française (TLFi)*, Robert / Ray (*Grand Robert* : éd. 2001 ; *PR* : 2016 ; *PRLF* : 2016 ; *RI*, 2016), Rey (*Dic. culturel*, 2005).

* Dictionnaires et encyclopédies concernant la langue arabe et l'islam :

Langue arabe : le *Kitāb al-ʿAyn* (ca 780) et le *Lisān al-ʿArab* (XIV^e s.) ; arabe-français ou arabe-anglais : Freitag (1830-1837), Kazimirki (1860), Lane (1863), Reig (*As-Sabil* : 1983) ; *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot (éd. 1697, 1776, 1777-1779, 1781-1783) ; *Encyclopédie de l'Islam* / Leyde (éd. 1913-1938, 1960-2003).

*** Dictionnaires et travaux étymologiques et historiques :**

Français : Ménage (éd. 1650, 1694), Ménage / Jault (1750), Bloch & Wartburg (éd. 1932, 1996, 2002), Dauzat, Dubois & Mitterand (éd. 1964, 1993, 1999, 2011, 2016), Wartburg (*FEW, Orientalia*, 1966-1968), Picoche (éd. 1983, 1992, 2015) ; Rey (*Dic. Historique* : éd. 1992, 2000, 2012), Baumgartner & Ménard (1996), Walter & Walter (éd. 1998, 2000) ; Arweiller, *Addenda* (1999) ; grec : Chantraine (éd. 1968, 1999) ; latin : Ernout & Meillet (éd. 1932, 2001) ; langues indo-européennes : Pokorny (1959) ; travaux de la SELEFA (2002–).